# Réseaux sociaux - Les (nouveaux) défis de la protection de la vie privée et de la liberté d'expression

#### Estelle De Marco

InthemiS / CRESIC

4<sup>ème</sup> Forum mondial des droits de l'Homme Mercredi 30 juin 2010

## Réseaux sociaux - Les (nouveaux) défis de la protection de la vie privée et de la liberté d'expression

## I – Les (nouvelles) atteintes à l'exercice de la vie privée et de la liberté d'expression

- Les atteintes au secret de la vie privée (et à la liberté de l'expression privée)
  - La publicisation volontaire d'informations de vie privée
  - > La communication involontaire d'informations de vie privée
- Les atteintes à la liberté de la vie privée et de l'expression privée ou publique
  - > Les différentes pratiques de filtrage
  - > Les conséquences
  - > Filtrage, quelle légitimité ?

## II – Les (traditionnelles ?) pistes de solutions pour un nouvel équilibre des libertés

- Filtrage personnel
- Pédagogie
- Transparence (des services)
- Respect des règles encadrant la collecte de données personnelles
- Evolution du droit à la lumière des problématiques posées par le cloud computing, voire le fonctionnement des réseaux sociaux

## Réseaux sociaux - Les (nouveaux) défis de la protection de la vie privée et de la liberté d'expression

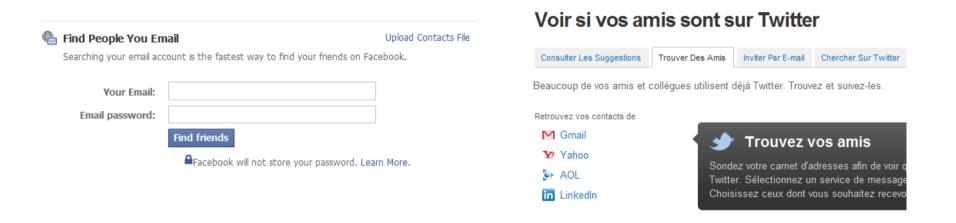
#### Secret ? Liberté ? Expression ?

- > Secret de la vie privée : « opacité pour autrui de la vie personnelle et familiale » ;
- ➤ Liberté de la vie privée : « pouvoir pour une personne de prendre les partis qui lui paraissent les meilleurs pour cette part de vie » (Pierre Kayser, La protection de la vie privée par le droit, PU d'Aix-Marseille/Economica, 3ème éd., 1995, p. 12);
  - → sur Internet: « pouvoir d'entretenir des relations par voie de communication électronique » ; « de faire des choix culturels, ludiques ou de consommation en ligne, ou simplement de s'informer, de naviguer librement sur le réseau » (E. De Marco, L'anonymat sur Internet et le droit, thèse, Montpellier 1, 2005, ANRT [ISBN: 978-2-7295-6899-3; Réf.: 05MON10067], n° 137).
- La sphère privée est le lieu d'exercice d'autres libertés, dont la liberté d'expression, privée voire publique : une atteinte au secret de la vie privée peut conduire à entraver la liberté de l'expression (compar. « c'est la quiétude dans laquelle se déroule l'acte de correspondance qui détermine la liberté » Virginie Peltier, Le secret des correspondances, PU Aix-Marseille, 1999, p. 99).

- La publicisation volontaire d'informations de vie privée
  - Du partage insouciant des informations de vie privée...
    - Quelques caractéristiques actuelles de réseaux sociaux :
      - > Nombreux,
      - > Interconnectés,
      - > Incitant à communiquer sur sa vie privée,
      - Utilisation mobile,
      - > Géolocalisation,
      - Affichage public par défaut,
      - > Inscription ET affichage public par défaut,
      - > Complexité de la désactivation de compte.
    - Conséquences
  - ... au souhait de transparence absolue
- La communication involontaire d'informations de vie privée

- Du partage insouciant des informations de vie privée...
  - Quelques caractéristiques actuelles de réseaux sociaux :
    - > Nombreux: Copains d'avant, Facebook, JDN réseau, Linkedin, Viadeo, Xing, Twitter, Myspace, Flickr (photos), Meetic, Zoosk, Friend Mapper, Friendster, Yuback, Aka-aki, Brightkite.com, Dismoiou.fr...
    - > Interconnectés Ex. :
      - » « Brightkite diffuse les coordonnées de ses membres vers 15 autres sites » (Y. Eudes, « Docu-fiction au pays du GPS » Le Monde magazine n° 9, supplément au Monde n° 20157 du 14.11.2009);
      - ➤ Linkedin → Twitter;
      - ➤ Dis moi où → Facebook ;
      - > Facebook -> Linkedin; posts de Twitter, Myspace, YouTube...
      - **>** ...

- Du partage insouciant des informations de vie privée...
  - Quelques caractéristiques actuelles de réseaux sociaux :
    - ➤ Interconnectés... et permettant de trouver de nouveaux contacts (y compris masqués sous des pseudos) par lecture de ses carnets d'adresses électroniques ex. Facebook, Twitter :



- Du partage insouciant des informations de vie privée...
  - Quelques caractéristiques actuelles de réseaux sociaux :
    - ➤ Incitation à communiquer sur sa vie privée ex. de Twitter, Facebook :





#### Pour continuer:

1. Dites-nous ce que vous faites dans le champ ci-dessus Vos tweets sont privés et accessibles seulement à vos abonnés. Vous pouvez rendre vos tweets publics en vous rendant sur votre page de compte.



- Du partage insouciant des informations de vie privée...
  - Quelques caractéristiques actuelles de réseaux sociaux :
    - > **Utilisation mobile** ex. de Twitter, Dis moi où, Facebook :



3. Turn on your mobile phone to update your friends on the go



#### Activate a Phone

Activating allows Facebook Mobile to send text messages to your phone. You can receive notifications for friend requests, messages, wall posts and status updates from your friends.

You can also update your status, search for phone numbers, or upload photos and videos from your



#### Télécharge Dismoioù sur ton mobile.

Découvre de nouvelles adresses recommandées par des gens qui te ressemblent et reste en contact avec tes amis

Facebook for BlackBerry® smartphones Like



#### About Facebook for BlackBerry® smartphones

Facebook® for BlackBerry® smartphones is built to work with your BlackBerry® smartphone, making it even easier to share life's special moments with those that matter to you most while you're on-the-go. You can get Facebook messages and updates as soon as they arrive, see profile pictures when your Facebook friends call, send Facebook messages from your BlackBerry smartphone's contact list and upload photos right to Facebook, Take socializing to a whole other level with Facebook for BlackBerry smartphones and discover all the great ways you can stay on top of your social life.

Friends using this Application

See All (17)

- Du partage insouciant des informations de vie privée...
  - Quelques caractéristiques actuelles de réseaux sociaux :
    - Géolocalisation ex. de Aka-aki, Dis moi où :



•••

## "all actual life is encounter"

martin buber, philosopher

aka-aki is all about the people who really surround you in your everyday life. aka-aki shows you pictures, common friends and interests of the people nearby. instantly on your mobile phone! now you can discover new and interesting people everywhere.

## no more missed chances

aka-aki remembers who has crossed your path recently. you will see who has been nearby and when. and afterwards you can easily get in contact with them. thats your second chance! or the replacement of the business card.

#### on the go with vour friends







- Du partage insouciant des informations de vie privée...
  - Quelques caractéristiques actuelles de réseaux sociaux :
    - > **Géolocalisation** ex. de Yuback et Twitter :





Géomarquage

☐ Ajouter la localisation à vos Tweets

Avez-vous déjà voulu partager quelque chose qui aurait bénéficié d'un lieu ("Quelle fête !", "À l'aide...") En activant cette fonctionnalité, vous pouvez inclure des informations telles que le quartier, la ville, ou le lieu exact où vous tweetez

Lorsque vous tweetez avec un emplacement, Twitter enregistre cette information. Vous pouvez activer/désactiver la géolocalisation avant chaque Tweet ainsi qu'effacer l'historique de vos emplacements. En savoir plus

Vous pouvez toujours supprimer tous renseignements de localisationde vos précédents tweets.

Cette opération peut prendre jusqu'à 30 minutes.

## Caractéristiques de réseaux sociaux... géolocalisation

Illustration: Yves Eudes, Le Monde, « Tous amis, tous pistés », 06.04.2009, éd. du 07.04.09,
 <a href="http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/04/06/tous-amis-tous-pistes-1177283-651865.html">http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/04/06/tous-amis-tous-pistes-1177283-651865.html</a>

« D'un coup d'œil, Thomas constate que des centaines de Berlinois inscrits sur Aka-Aki sont connectés en ce moment, dont dix-sept à moins de dix minutes de marche. Leur nom et leur photo défilent automatiquement. D'un geste, il peut consulter leur profil, contenant toutes sortes de renseignements : ils habitent le quartier, ou y travaillent, ou sont venus pour dîner. Presque tous ont pris l'habitude de coller sur leur profil des stickers (étiquettes) pour expliquer en images leurs goûts et leurs préférences dans tous les domaines. Même ceux qui ne font que passer près du bar, à pied ou en tramway, sont recensés et archivés ».

## • Caractéristiques de réseaux sociaux... géolocalisation

 Illustration: Yves Eudes, Le Monde, « Tous amis, tous pistés », 06.04.2009, éd. du 07.04.09,

http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/04/06/tous-amis-tous pistes 1177283 651865.html

« Le problème du respect de la confidentialité des informations n'a pas échappé aux créateurs de Aka-Aki : "Nous avons contacté les autorités compétentes pour savoir si notre système est licite, explique Roman Haensler, mais elles n'ont pas su nous répondre, Aka-Aki est trop nouveau (...)" (...) "La fusion entre le monde numérique et le monde réel, souvent promise, est enfin en train de se réaliser. Nous allons créer une "réalité augmentée" inédite, dont personne, pas même nous, ne peut encore mesurer les conséquences" ».

- Du partage insouciant des informations de vie privée...
  - Quelques caractéristiques actuelles de réseaux sociaux :
    - > Affichage public par défaut (Copains d'avant, Twitter, ...)
    - ➤ Inscription ET affichage public par défaut ex. JDN Réseau via Copains d'avant :

      3/Vos services
      Si vous ne souhaitez pas apparaître sur JDN Réseau, cliquez ici.

session ouverte en opt-in ou opt-out... ex. Copains d'avant :

> Complexité de la désactivation de compte(s)/fonctionnalité(s) : multiplicité et diversité des procédures, options de maintien de



#### > Complexité des procédures de désactivation de compte (suite) :

#### ... Y compris sur GSM (ex. Twitter):

#### Your Privacy and Tweet with Location

We want you to have control over how and when your location information is shared. Tweet With Location is off by default, and as a user you need to opt-in to the service. You can turn Tweet With Location on or off at any time, as well as clear your location before you Tweet. You can also delete all your past location data with a single click (the How to Tweet With Your Location help page has instructions to do this).

It's already a good idea to be cautious and careful about the amount of information you share online. There may be some updates where you want to share your location ("The parade is starting now." or "A truck just spilled delicious candy all over the roadway!"), and some updates where you want to keep your location private. Just like you might not want to tweet your home address, please be cautious in tweeting coordinates you don't want others to see.

Remember that when you're opted in to Tweet With Your Location, you can still select to not share your location for individual Tweets, or choose to share a more general location level if your application allows. Please familiarize yourself with our general location settings and the settings of any applications and devices you tweet with so that you are always aware of the information you share. Remember, once you post something online, it's out there for others to see.

#### ... outre la sensibilité de la suppression de contacts...

Illustration: (Y. Eudes, « Docu-fiction au pays du GPS », précité) — Un utilisateur « pensait qu'il pourrait maîtriser la puissance de l'outil et sélectionner qui verrait quoi, quand. Mais il s'aperçoit vite que cette gestion fine est un travail à temps plein: il faut sans cesse activer telle fonction, désactiver telle application, tenir à jour ses listes de copains, de moitié copains, d'indésirables... de guerre lasse, il laisse tourner plusieurs applications en tâche de fond, sans savoir au juste ce qu'elles transmettent, ni à qui ».

- Du partage insouciant des informations de vie privée...
  - Une conséquence technique de ces différentes caractéristiques, combinées à l'arrivée de moteurs spécialisés : la constitution de profils publics multi sources sans possibilité de les désactiver (ex. 123 people, pipl) :





- → Fenêtre unique / agencement de type profil
- → Informations provenant de tous réseaux ouverts
- → Outil se présentant comme étant au service de la vie privée (« Avec 123people il vous est enfin possible de surveiller et de contrôler votre identité numérique de manière simple et claire », <a href="http://www.123people.fr/page/reputation">http://www.123people.fr/page/reputation</a>)
- → Les deux outils font la promotion de



## • Du partage insouciant des informations de vie privée...

- Les conséquences pour l'individu :
  - > comportements inconscients des risques d'exposition de la vie privée (recoupements, utilisations), de la difficulté de retirer a posteriori les informations du réseau...;
  - > confusions vie privée/vie professionnelle/vie publique ;
  - > restriction de la sphère de vie privée à ce qui n'est pas publié sur les réseaux sociaux, à tout le moins du secret de l'expression privée, donc potentiellement de la liberté de l'expression privée (restriction volontaire du fait de la publicisation du profil);
  - ➤ Restrictions de la sphère de vie privée en dehors de la publicisation volontaire par oubli de désactivation : ex. Yves Eudes, « Docu-fiction au pays du GPS », précité, citant O. Chouraki (Psdt de Mobiluck) : « Anecdotes qui préfigurent la vie des hommes d'affaires dans un proche avenir » : réunion confidentielle d'un patron de start-up high-tech dans un établissement financier découverte par O. Chouraki en raison du signal bluetooth de son tél. ; suivi des déplacements d'un collaborateur (+ tarification hors forfait) qui avait oublié que Google latitude « ne se désactive pas automatiquement quand on quitte la page Internet »...

- (Du partage insouciant des informations de vie privée...)
  ... au souhait de transparence absolue
  - Désir de transparence pour soi et pour les autres ex. de groupes Facebook :



Cf groupe facebook « Je n'aime pas les profils bloqués! » - sujet de discussion « comment contourner ce problème? » : « Si vous avez vos astuces pour contourner le problème, un moyen de mater les profils bloqués, faites partager! » • (Du partage insouciant des informations de vie privée...)

#### ... au souhait de transparence absolue

- Yves Eudes, « Docu-fiction au pays du GPS », précité : une utilisatrice de Yuback estime que trouver ce réseau « horrible » est « juste de la parano », « un truc générationnel » ;
- ➤ Yves Eudes, Le Monde.fr, « Internet et la vie privée, le combat des opaques contre les transparents », <a href="http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/06/08/internet-et-la-vie-privee-le-combat-des-opaques-contre-les-transparents 1369492 3232.html">http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/06/08/internet-et-la-vie-privee-le-combat-des-opaques-contre-les-transparents 1369492 3232.html</a> : les individus souffrant de solitude dans les nouvelles villes occidentales ne souhaitent pas toujours préserver une vie privée qu'ils n'ont pas. « S'ils veulent élargir leur cercle de relations amicales et amoureuses, ils vont devoir se montrer, pas se cacher ».

- La communication involontaire d'informations de vie privée...
  - Défaillance du système de protection ;
  - Impératifs du service Ex. Facebook :
  - Basic directory information

Certain information is visible to everyone because it is essential to help people find and connect with you on Facebook.

- Name and Profile picture are visible to everyone so real world friends can recognise you, and so we can display them when you write on someone's Wall.
- Gender is public so we can correctly display your gender (for example, "Add her as a friend.")
- Protection non hermétique due aux caractéristiques du service a minima obscure ;
- Publications par des tiers d'autant plus invisibles que la victime ne sera pas sur le réseau en question;
- Intrusions frauduleuses (d'autant plus aisées qu'une boite aux lettres protégée par mot de passe faible peut contenir l'ensemble des clefs de la vie privée électronique) – ex. Twitter;

- La communication involontaire d'informations de vie privée...
  - Cloud computing : règles de sécurisation et d'accès étrangers
    - → Cf. WS1 de l'EuroDIG (Madrid, 29.04.10; « Cross-border cybercrime jurisdiction under cloud computing » (circonstances dans lesquelles des forces de l'ordre étrangères peuvent accéder aux données, loi applicable...)... au-delà de l'utilisation possible de ces données par le secteur privé;
    - → Y compris pour des informations récupérées cf. Pipl, « privacy policy » (applicable aux utilisateurs du service) :

#### « Transfer of information

Information collected by Pipl may be stored and processed in the United States or any other country in which Pipl or its agents maintain facilities ».

# Réseaux sociaux - Les (nouveaux) défis de la protection de la vie privée et de la liberté d'expression

## I – Les (nouvelles) atteintes à l'exercice de la vie privée et de la liberté d'expression

- Les atteintes au secret de la vie privée (et à la liberté d'expression privée)
- Les atteintes à la liberté de la vie privée et de l'expression privée ou publique
  - Les différentes pratiques de filtrage
  - > Les conséquences
  - > Filtrage, quelle légitimité ?

- Les différentes pratiques de filtrage :
  - Filtrage de mots-clefs par le service de réseau social ;
  - Filtrage de profils par le service de réseau social ex. :
    - « Facebook censure un artiste genevois », Luca Sabbatini, Tribune de Genève, 11.05.2009, <a href="http://www.tdg.ch/actu/culture/facebook-censure-artiste-genevois-2009-05-10">http://www.tdg.ch/actu/culture/facebook-censure-artiste-genevois-2009-05-10</a>;
      - → Ex. de groupe Facebook contestant la censure de pages artistiques :



« Censure de photos d'allaitement : Facebook dans la tourmente », Bruno Cormier, PC Inpact, 31.12.2008, <a href="http://www.pcinpact.com/actu/news/48166-facebook-censure-photos-allaitement-tourmente.htm">http://www.pcinpact.com/actu/news/48166-facebook-censure-photos-allaitement-tourmente.htm</a>;

- Les différentes pratiques de filtrage :
  - Filtrage de profils ou de réseaux sociaux par un FAI ou un Etat :
    - Ex. de la Tunisie (voir par ex. Reporters sans frontières, « Taoufik Ben Brik à Paris : prêt à dialoguer et prêt à se remettre à écrire », 30.04.10, <a href="http://fr.rsf.org/tunisie-taoufik-ben-brik-a-paris-pret-a-30-04-2010,37324.html">http://fr.rsf.org/tunisie-taoufik-ben-brik-a-paris-pret-a-30-04-2010,37324.html</a>; voir aussi Forum Skype, mai/juin 2010;
      - → Ex. de groupe Facebook contestataire :



#### Les différentes pratiques de filtrage :

- Filtrage de profils ou de réseaux sociaux par un FAI ou un Etat :
- Filtrage de Facebook par le Pakistan, puis le Bangladesh, après publication de caricatures du prophète Mahomet (voir notamment GNT, 30 mai 2010, <a href="http://www.generation-nt.com/censure-facebook-islam-mahomet-caricature-actualite-1024521.html">http://www.generation-nt.com/censure-facebook-islam-mahomet-caricature-actualite-1024521.html</a>);
  - » « Le soir de l'élection, YouTube et Facebook coupés en Iran » : « Le principal réseau de téléphone mobile a subi une panne samedi soir à Téhéran, capitale de l'Iran, alors que des sites tels que Facebook et YouTube semblent avoir été bloqués, explique une correspondante de l'AFP. Peu après que le président Mahmoud Ahmadinejad a remporté une nouvelle victoire électorale, avec un taux de participation record (...). (...) cette coupure reste cependant étrange. Peu de jours après, le réseau est revenu comme si de rien n'était » Nicolas G., PC Inpact, 15 juin 2009, <a href="https://www.pcinpact.com/actu/news/51405-iran-coupure-facebook-youtube-election.htm">https://www.pcinpact.com/actu/news/51405-iran-coupure-facebook-youtube-election.htm</a>;

## • Les différentes pratiques de filtrage :

- Filtrage de profils ou de réseaux sociaux par un FAI ou un Etat :
  - > « Internet en Chine, ou les passe-muraille », par « Henri » : « Je réside en Chine depuis trois ans. Pas facile de surfer librement de l'autre côté de la muraille de Chine, version Internet... Les blogs sont, à de rares exceptions près, inaccessibles, de même que les réseaux sociaux (Faceboook, Twitter...), et bien entendu YouTube depuis les "événements" du Tibet, bref tous les sites d'expression libre, potentiellement "dangereux" (comprenez critiques) pour le Parti. Une censure aussi aléatoire (certains sites a priori sensibles sont encore accessibles) qu'hypocrite, tant les moyens de la contourner sont nombreux et connus de tous, à commencer par les Chinois eux-mêmes (...) » - Internet en Chine : "Une censure aléatoire, hypocrite et contournable ", LeMonde.fr, 23.03.10, http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/03/23/pour-les-occidentaux-legrand-firewall-est-plus-ennuyant-qu-autre-chose 1323490 651865.html.

## Les conséquences possibles du filtrage

- Entrave à la liberté de la vie privée ;
- Entrave à la liberté d'expression publique ou privée ;
- Entrave au droit d'utilisation des souvenirs de la vie privée...

## Filtrage : quelle légitimité ?

- C. Callanan, M. Gercke, E. De Marco, H. Dries-Ziekenheiner, « Filtrage d'Internet - Equilibrer les réponses à la cybercriminalité dans une société démocratique »,
  - http://www.juriscom.net/actu/visu.php?ID=1227 (V. anglaise sur www.aconite.com)
    - Principes de légalité, d'objectif légitime, de nécessité dans une société démocratique (besoin social impérieux et proportionnalité);
    - Légitimité du service de réseau : définition du service / responsabilité civile / pertinence.

## I - Les (nouvelles) atteintes à l'exercice de la vie privée et de la liberté d'expression - CONCLUSION

#### ... nouvelles?

- Ingérences d'une ampleur plus importante
  - Multiplication des interconnexions ;
  - > Mémoire numérique démultipliée, sites d'hébergement inconnus...
- Ingérences de nouveaux types
  - Nouveauté de certains usages : possibilité d'expression privée démultipliée ;
  - > Publicisation volontaire de la vie privée/souhait de transparence ;
  - > Contrôles de plus en plus intrusifs...

# I - Les (nouvelles) atteintes à l'exercice de la vie privée et de la liberté d'expression - CONCLUSION

## La vie privée, vouée à disparaître au profit du contrôle ?

- Yves Eudes, « Internet et la vie privée, le combat des opaques contre les transparents », précité : « L'ère de la "vie privée" n'aura peut-être été qu'une parenthèse dans l'histoire de l'humanité » ;
- Passivité face au contrôle (Dir. conservation des données vs. WP 99 et CEPD 26.09.05..., vidéosurveillance, proposition de loi française sur l'identification des « blogueurs »...);
- Les « résistants » demeurent nombreux (dont groupes Facebook) ; un employeur, une épouse/un époux seront sans doute toujours sensibles au comportement d'un salarié/du conjoint... La question se pose peut-être plus en termes de contours de la vie privée (critère de la légitimité des tiers ? – cf. E. De Marco, thèse, précitée).

## Réseaux sociaux - Les (nouveaux) défis de la protection de la vie privée et de la liberté d'expression

#### I – Les (nouvelles) atteintes à l'exercice de la vie privée et de la liberté d'expression

- Les atteintes au secret de la vie privée (et à la liberté de l'expression privée)
- Les atteintes à la liberté de la vie privée et de l'expression privée ou publique

## II – Les (traditionnelles ?) pistes de solutions pour un nouvel équilibre des libertés

- Filtrage personnel
- Pédagogie
- Transparence (des services)
- Respect des règles encadrant la collecte de données personnelles
- Evolution du droit à la lumière des problématiques posées par le cloud computing, voire le fonctionnement des réseaux sociaux

## II – Les (traditionnelles ?) pistes de solutions pour un nouvel équilibre des libertés

#### Le Filtrage personnel = filtrage au service de l'utilisateur

- Maîtrise du filtrage d'informations, de contacts, d'informations personnelles pour autrui ;
- Généralisation et promotion du filtrage sur poste client ;

#### Pédagogie

- Campagnes d'information sur l'intérêt de la protection de la vie privée, même si ses frontières évoluent, pour une meilleure prise de conscience ; sur l'absence d'incompatibilité avec l'utilisation des réseaux sociaux ; sur la différence entre déplacement du mur de la vie privée et transparence ;
- Campagnes d'informations en direction des parents pour un accompagnement des enfants et des jeunes sur Internet ;

## II – Les (traditionnelles ?) pistes de solutions pour un nouvel équilibre des libertés

- Transparence (des services)
  - Des règles de protection de profils et de partage de l'information,
  - Sur les failles rendant la protection non hermétique,
  - Sur les lieux d'hébergement dans les nuages (choix d'hébergement(s)?);
- Respect des règles encadrant la protection des données personnelles - notamment (Conv. 108)
  - Traitement loyal et licite,
  - Sécurité des données (contre la destruction non autorisée, l'accès ou la diffusion non autorisés...),
  - *Information*;
- Evolution du droit à la lumière des nouvelles problématiques posées par le cloud computing (non spécifique), voire le fonctionnement des réseaux sociaux (ex. Dir. 2009/136/CE).

# Réseaux sociaux - Les (nouveaux) défis de la protection de la vie privée et de la liberté d'expression

# Merci!

estelle.de.marco@inthemis.fr